

FRIC



FROC

Réglement

Fric Froc printemps - été

Ecole de Lully - Sézenove

Dépôt de 9h à 11h

Vente de 14h à 16h

Retour des invendus : 18h30 à 19h

News
horaires

UN MAXIMUM DE
50 ARTICLES

ARTICLES DE SAISON TELS QUE .

- **Vêtements printemps - été**
Bon état, lavés et repassés
Taille de 0 à 16 ans
- **Articles de sports d'été** Vélos, trotinette, patins à roulettes, mobilier enfant extérieur (maisonnette, toboggan...)
- **Chaussures :**
Propres et en bon état
- **Articles accessoires puériculture :**
Baignoire, chaise haute, poussette, chauffe biberon. Mobilier chambre.
Propre et en bon état
- **Jouets, livres, BD, jeux de société, DVD, jeux video :**
Complet et en bon état

Chacun des articles doit être muni d'une **étiquette cartonnée et solidement attachée avec une ficelle**

L'étiquette d'environ 5 cm sur 8 cm ne doit en aucun cas être collée ou agrafée

	123
Robe à fleurs roses	
T. 122	6.-

Cette dernière doit indiquer sur une seule face :

Le No de dossier en haut à droite et inscrit en vert

La description de l'article au centre

La taille en bas à gauche

Le prix souhaité arrondi au franc, en bas à droite

Une **étiquette autocollante** avec le No de téléphone du vendeur devra être apposée sur les DVD, jeux électroniques, jeux de société, puzzle

Seront refusés les vêtements et les articles sales, en mauvais état, mal étiquetés ou pas de saison.

Obtenir un No de dossier :

fricfroclully@gmail.com

Tarif par dossier :

5.- par dossier (le 10% des ventes est retenu en faveur de Fric Froc)

Dépôt pour la vente :

Samedi 9 avril 2016 de 9h à 11h précise

Restitution :

Samedi 9 avril 2016 de 18h30 à 19h

News
horaires

FRIC



FROC

FRIC FROC :

Un comité de 9 personnes bénévoles
Une vente au printemps, une vente à l'automne
Une quinzaine de fidèles bénévoles
130 dossiers par ventes
Un don par année à une association en lien avec l'enfance
Un site internet www.fricfroc.ch

Fric Froc surveille la vente, à l'aide de ses bénévoles mais décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de casse du matériel déposé.

LES VENDEURS :

Nous tenons à privilégier la qualité et proposer le meilleur choix à nos acheteurs.
Le nombre de vendeurs sera donc limité à 130 dossiers par vente.
Les dossiers sont attribués par ordre d'arrivée et aucune dérogation ne sera acceptée si le quota de vendeurs est atteint.
Les No de dossiers peuvent ne pas être les mêmes de vente en vente.

LES ARTICLES :

Nous avons fixé à 50 articles par vendeur (il peut être refusé un second No par famille étant donné le nombre croissant de vendeurs).

LA VENTE :

Elle a lieu à l'école de Lully Sézenove de 14h à 16h.

LE RETOUR DES INVENDUS :

La restitution des invendus se fait le jour de la vente de 18h30 à 19h. Passé ce délai, les articles invendus et non repris seront offerts à une ou des associations en lien avec l'enfance.
MERCI de vérifier vos retours car aucune réclamation ne sera acceptée après la journée de la vente.

L'ENCAISSEMENT :

Les vendeurs ayant apporté du matériel pourront encaisser le montant de leur vente moins 10% revenant à FRIC FROC ou, le cas échéant, récupérer les objets invendus.
Les sommes non réclamées resteront propriété de FRIC FROC et pourra ainsi faire partie du prochain don.

LE TARIF :

5.- par vendeur et 10% des ventes reviennent à FRIC FROC. Les 5.- de dossier sont déduits des ventes.

LA RESPONSABILITE :

Les personnes bénévoles de FRIC FROC, qui surveillent et organisent les ventes, déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol mais également en cas de casse du matériel déposé.

LA BUVETTE .

Pour votre plaisir et votre confort, une buvette est à disposition toute la journée.